



**Parti ouvrier et Populaire**  
**La Chaux-de-Fonds**

## **Sans-papiers : carte d'identité communale à l'étude**

Communiqué de presse du Parti Ouvrier Populaire – Section de La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds, 19 février 2021

En séance du Conseil général de La Chaux-de-Fonds, la motion du POP "Pour le développement d'un outil d'intégration par le biais d'une carte citoyenne" a été adoptée. Le Conseil communal mettra donc à l'étude l'instauration d'une carte d'identité communale accessible à l'ensemble de la population chauxoise y compris les sans-papiers. Inspirée de la Züri City Card approuvée par l'exécutif de Zürich, et des cartes d'identité universelles mises en place dans certaines villes aux Etats-Unis, la carte se veut être un outil d'intégration et de renforcement du sentiment d'appartenance à la Collectivité. Ainsi, une carte communale chauxoise pourrait se combiner avec d'autres cartes telles que la carte de bibliothèque, celles permettant d'accéder aux installations sportives ou la monnaie locale.

### **Outil d'intégration universel**

La motion vise à établir une carte qui accompagne l'ensemble de la population chauxoise dans ses démarches au quotidien. La carte communale justifierait de son identité lors d'une inscription aux assurances, aux bibliothèques, pour les titres de transport, ou encore les démarches ayant trait au logement. Les villes aux Etats-Unis qui ont mis en place des politiques similaires d'intégration fortes vis à vis des sans-papiers ont fait l'objet d'études statistiques démontrant des impacts très positifs sur la baisse de la criminalité, la santé publique ou encore les finances communales. L'étude menée consécutivement à la motion devra définir et encadrer l'usage de la carte afin qu'elle devienne un document accepté de la manière la plus large possible pour un accès aux droits fondamentaux. Nous en appelons aux organismes publics et privés afin qu'ils reconnaissent ce document.

### **Appel à soutiens**

Le POP espère également qu'à l'instar de ce qu'il s'est passé à Zürich, que de nombreuses organisations de la société civile et de nombreux établissements culturels (théâtres, cinémas, musées ...) ou recevant du public (cafés, restaurants ...) organiseront des facilités ou des réductions pour les titulaires de la future carte. Nous espérons que loin de devenir un stigmate réservé à aider la population sans-papiers, la Carte communale sera largement utilisée par la population chauxoise et deviendra un outil de fierté et de valorisation de notre identité urbaine.

### **Contacts :**

Julien Gressot, membre du Conseil général et défenseur de la motion, 079/608.94.86.

Nicanor Haon, co-rédacteur de la motion, 078/421.93.03.